

Communiqué de la F.O.F. du 2 novembre 2011

Arielle ANCEL, chargée de la commission «formation initiale» de la F.O.F.

Le 28 octobre, une délégation composée de représentants de la FNO, la F.O.F., la FNEO, des centres de formation, des grandes centrales CFDT, CGT et FO a été reçue par des membres des ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur à propos de la refonte des études en orthophonie.

Le gouvernement a alors rendu son arbitrage : la reconnaissance de notre formation initiale à deux niveaux

- **Une formation généraliste en 4 ans (première année de master) pour des orthophonistes de base, avec un champ de compétences réduit.**
- Une formation en Master 2 complémentaire et non obligatoire, pour un nombre limité d'«**orthophonistes praticiens**», dans des champs de pratique dits «**avancés**». Ces «**spécialités**» concerneraient les **prescriptions de médecins spécialistes en ORL et neurologie** (patients victimes d'accident vasculaires cérébraux, patients atteints de la maladie d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson, les personnes aphasiques, les enfants sourds, les patients at-

teints des troubles de déglutition, de problèmes de voix, et les personnes laryngectomisés.)

La F.O.F. s'oppose à ce projet qui va à l'encontre de la cohérence de notre métier, et n'a aucun fondement sur le plan de la clinique : le patient est un sujet qui ne saurait être fractionné en « modules » (langage, mémoire, concentration, fonctions oro-myo-faciales...).

Cette distinction entre les pathologies supposées « simples » et celles qui relèveraient d'une plus grande expertise (référées à certaines spécialités médicales), ne prend pas du tout en compte la transversalité de nos compétences, nourrie par l'apport de différentes disciplines, telle que la F.O.F. la défend dans les travaux de réingénierie des études.

En effet, la valeur et la qualité de notre travail demeurent semblables quelle que soit la pathologie du patient que nous recevons, et le lieu dans lequel nous exerçons.

Par ailleurs, limiter le champ d'exercice de la majorité des professionnels conduirait à une situation aberrante qui ne ferait qu'aggraver encore les difficultés d'accès aux soins (déjà existantes du fait des nombreux postes salariés vacants et de la répartition inégale des professionnels libéraux sur le territoire).

Ce choix gouvernemental d'une possible spécialisation en neurologie et en ORL, au détriment des autres domaines de compétences des orthophonistes, est donc très inquiétant, et nous apparaît comme un choix arbitraire qui relève d'une vision à court terme et étriquée de notre profession.

Les repères que construisent les étudiants en orthophonie sont fondés sur les connaissances nombreuses et diverses dans des champs qui ne peuvent être segmentés, mais nécessairement articulés avec la confrontation à la pratique. Il est donc indispensable de ne pas négliger, ni raccourcir cette partie de l'enseignement, que sont les stages et supervisions de stage, qui prépare au positionnement du futur professionnel.

En conséquence, la F.O.F. refuse cette proposition des ministères, et continue à affirmer que seul un cursus de formation commun à tous les orthophonistes-praticiens pourra prendre en compte la complexité de notre champ d'investigation et d'intervention, à savoir le langage, et le caractère professionnalisant de notre diplôme qui ne peut pas être compartimenté en champs de compétences distincts et hiérarchisés.

Vers une formation satisfaisante en orthophonie

Arielle ANCEL, chargée de la commission «formation initiale» de la F.O.F.

Comment envisageons-nous les futures études en orthophonie ?

Nous souhaitons que la formation initiale des orthophonistes permette aux futurs diplômés de disposer de repères fondamentaux afin d'aborder leur exercice professionnel sereinement.

Cela suppose, bien sûr, de disposer de temps pour donner aux étudiants la possibilité de se préparer de façon constructive et cohérente au métier d'orthophoniste.

L'orthophonie ne se réduit pas à l'application de savoirs faire «stéréotypés», la complexité du langage suppose de s'ajuster constamment et de créer un environnement propice à l'émergence de la parole.

Notre profession de soin est au carrefour de nombreuses disciplines que sont les sciences médicales, la linguistique, les sciences humaines et les sciences de l'éducation. La formation doit donc être nécessairement transversale : nous souhaitons ainsi que les sciences humaines fassent «pont» entre les différents enseignements fondamentaux et spécifiques.

Transversalité

La transmission des connaissances «fondamentales» institue, donne corps à un certain nombre de savoirs auxquels l'étudiant, futur praticien, pourra référer. Cela demande du temps et passe par des échanges. Ce travail d'appropriation des connaissances est aussi l'occasion de confronter les connaissances théoriques à la clinique et permet à l'étudiant de construire une perspective de travail dans laquelle les savoirs théoriques et la clinique vont s'éclairer réciproquement.

Disposer de temps pour réfléchir sur les enjeux d'un métier de soin tel que le nôtre permettra à l'étudiant non seulement de se constituer un bagage de savoirs théoriques, mais surtout de s'interroger sur son propre rapport au langage et de s'envisager comme futur thérapeute. Amener l'étudiant à réfléchir sur la représentation du métier qu'il se destine à exercer suppose de lui donner le temps de s'approprier des connaissances et les mettre ensuite à distance pour développer un jugement critique.

Formation initiale

Développer l'esprit critique passe nécessairement par une distanciation par rapport aux savoirs théoriques et pratiques. La formation initiale doit contribuer à une ouverture d'esprit, à un élargissement des points de vue. Pour ce qui concerne les savoirs fondamentaux, la mise en lien des matières enseignées, la découverte et l'observation de lieux d'exercice, sont des modes d'entrée dans l'analyse de la profession que l'étudiant s'apprête à exercer. Par la suite, la réflexion sur les pratiques professionnelles et l'analyse dans la reprise des stages effectués contribuent à se positionner en tant que futur orthophoniste.

Diplôme professionnalisant

Beaucoup d'étudiants se plaignent de manquer de repères. Ils ont des connaissances nombreuses, diverses, souvent très élaborées et de grande qualité, mais ils se trouvent démunis devant le patient « en chair et en os ». Il nous semble essentiel que soit maintenue une articulation entre connaissances fondamentales et spécifiques, que soit préservée une place privilégiée aux groupes de réflexion clinique, aux stages et aux reprises de stages au sein des instituts de formation. Il est primordial de donner aux étudiants la possibilité de prendre la parole à propos de thèmes comme la

place du patient et de l'orthophoniste, l'analyse de la demande, la finalité de la prise en charge, les critères d'engagement et d'arrêt de la prise en charge, le rapport à l'aspect « norme » de la langue.

Ces réflexions demandent du temps d'élaboration des questionnements et il est indispensable de ne pas négliger, ni trop raccourcir cette partie de l'enseignement qui prépare au positionnement du futur professionnel.

Pour l'étudiant, devenir orthophoniste ne consiste pas seulement à accumuler des savoirs, à valider des compétences. A l'heure où le référentiel de formation en orthophonie s'élabore au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, nous veillons à ce que soit maintenue et renforcée une articulation entre connaissances fondamentales et spécifiques, que soit préservée une place privilégiée aux stages et aux reprises de stages au sein des instituts de formation.

Comme tout travail clinique et surtout lorsqu'il s'agit de langage, l'accompagnement d'un patient nécessite pour le praticien (ou futur praticien) de s'appuyer de manière transversale sur l'ensemble des connaissances qui constituent sa discipline, en étant formé à construire des liens entre ces connaissances.

Formation initiale

Travail au Ministère de l'Enseignement et de la Recherche

Les premières réflexions sur la maquette «formation initiale» au Ministère de l'Enseignement de la Recherche (MESR) portaient sur «les briques» qui deviendront «Unités d'Enseignement».

Mais des briques seules ne peuvent pas suffire à construire une maison.

Ainsi, par exemple, les sciences humaines sont-elles divisées en grands domaines : sciences du langage, psychologie, sciences de l'éducation et sciences de la société, eux-mêmes subdivisés en unités d'enseignement (U.E) travaillées fiche par fiche.

Au-delà du travail sur ces fiches, petites briques, la F.O.F. a eu comme préoccupation majeure depuis Janvier 2011 de veiller à **une construction cohérente** de la maquette :

- **Les fondations :**
Maintenir l'enseignement de connaissances fondamentales même si elles ne sont pas reliées directement à un savoir utilitaire.

Nous luttons contre une frénésie de cumul des savoirs «utilitaires» qui ne

ferait que brider le cursus de formation des futurs orthophonistes. Ceci enfermerait les enseignants dans " **des pratiques pédagogiques routinières et formatées** et imposerait ainsi des procédures d'évaluation incessantes dans la **préoccupation récurrente de «mobiliser des savoirs»⁽¹⁾** " et ceci renvoie inévitablement à une vision à court terme et polarisée sur le travail. Ce sont pourtant les enseignements fondamentaux (en sciences humaines notamment) qui contribuent à construire une véritable réflexion sur le positionnement professionnel qui s'inscrit dans la durée.

- **Le ciment : Introduire du lien entre ces fiches d'Unités d'Enseignement.**

Relier les connaissances fondamentales aux connaissances spécifiques, mais aussi et surtout articuler les stages à l'enseignement théorique, dans son ensemble, donnent du sens à cette maquette de diplôme professionnalisant. Qu'il s'agisse d'un **stage de découverte en milieu scolaire ou en milieu d'exercice** (soit dans un service hospitalier, une institution ou en cabinet libéral) la place du stagiaire est à définir et à circonscrire en tant qu'observateur. Sous quel angle va-t-il

¹ Des référentiels: quelle(s) référence(s), quel(s) référent(s) ?

Ou «comment préserver le sens de notre métier d'orthophoniste ?» dans la revue *Pratiques. Les cahiers de la médecine utopique* n° 54. Juillet 2011

Formation initiale

observer ? Est-il un observateur totalement neutre et qu'est-ce que cela suppose ? Va-t-il pouvoir convenir avec son maître de stage d'axes d'observation ? Quels sont les effets de la présence d'un observateur sur le travail clinique ?

Lorsque l'étudiant va aborder les stages cliniques il ne s'agit pas simplement de savoir-faire ou même de savoir-être à acquérir. De l'observation doit découler **une construction progressive de la «future posture» professionnelle.**

Alors que la maquette est en cours d'achèvement, une menace pèse sur sa construction : la maison pourrait être coupée en deux.

La proposition ministérielle du 28 octobre avec la distinction de champs de pratiques entre le Master 1 et le Master 2 remet en cause le travail

effectué jusqu'à présent. Ce clivage et cette hiérarchisation de notre exercice sont ouvertement annoncés et ont des conséquences sur l'avenir de notre profession telle que nous la concevons.

Les orthophonistes sont unanimes pour refuser cette proposition. La F.O.F. œuvre auprès des instances pour rétablir une cohérence en évitant de se lancer dans des actions désordonnées et improductives. Pour reprendre le contenu de la lettre de la F.O.F. adressée aux ministres le 6 novembre 2011⁽²⁾ : **«une des fonctions essentielles du langage est de permettre le débat et par là, d'humaniser les relations entre les hommes».**

Ne pas confondre langage et communication⁽³⁾ est probablement ce qui permet à la F.O.F. de tenir une position claire et singulière.

² Lettre ouverte, réponse à MM. X. BERTRAND et L. WAUQUIEZ du 6 novembre 2011 (Site de la F.O.F.)

³ Glossaire de la F.O.F. Juillet 2011 : la communication (article ci-après)

Glossaire de la Fédération des Orthophonistes de France en collaboration avec les Ateliers Claude Chassagny

Communication

Jean-Paul HEITZ

Le terme « communication » désigne tout processus par lequel une information est transmise d'un élément à un autre.

L'étymologie latine du mot renvoie à « cum – avec » et « munis – qui accomplit sa charge, son devoir ».

Deux sens du terme « communication » se sont constitués :

- celui de passage, de transport entre deux points ; on parle alors de voies de communication
- celui de transmission de messages et de leurs significations.

D'un point de vue historique récent, c'est le modèle de Roman JAKOBSON qui s'est imposé dans les années 70. Il s'agit d'une linguistique fonctionnelle qui considère la Communication comme un transfert d'informations entre un destinataire (ou émetteur) et un destinataire au moyen d'un code qui est une langue. Ce transfert est indépendant de la notion de sens et de signification.

Ce concept de Communication va trouver ses limites et va être critiqué par la suite. L'idée de transmission d'un message au moyen d'un code – transmission fondée sur un type d'échanges techniquement prédéfinis, le contenu des messages étant supposé fixe – cette idée nécessitera d'être enrichie et l'attention se porte alors sur les interactions, les transferts de signes dans toute activité vivante et en particulier humaine.

Le terme « communication » en orthophonie nécessite d'être spécifié de façon à différencier les organisations et le fonctionnement du système de communication. On peut noter que la profession d'orthophoniste est apparue en France à peu près à la même période que la linguistique fonctionnelle. On peut aussi relever qu'en France, c'est la terminologie « troubles de la communication » qui s'est imposée, alors qu'en Angleterre et en Allemagne, ce sont d'autres

termes qui sont en usage : disorders en anglais, Störungen en allemand, et ces deux termes, assez voisins sur le plan du sens, renvoient à une autre conception des troubles du langage.

La communication humaine met en jeu des intentions et elle ne peut être réduite à la seule dimension de transmission d'informations.

La pragmatique de la communication met l'accent sur l'acte de parole en tant qu'action effectuée à l'aide du langage et produisant des effets, intentionnels ou non, sur l'interlocuteur.

L'intentionnalité qui sous-tend la communication est à l'origine de l'échange verbal. On parle pour dire quelque chose.

Mais le « vouloir-dire » est une démarche très complexe :

- il faut chercher les mots adéquats,
- trouver une formulation appropriée pour se faire comprendre
- dire avec d'autres termes ce qui semble être resté opaque pour l'interlocuteur
- il faut procéder par des détours métaphoriques et autres figures rhétoriques...

Il est impossible d'établir un critère d'intentionnalité valable et sans équivoque.

A ces considérations, il convient d'ajouter la notion de communication non-verbale, de développer ce qui relève de la communication consciente et ce qui a trait à l'inconscient dans les échanges entre humains.

La communication non-verbale ne constitue pas à proprement parler une activité dans la mesure où le champ qui lui est propre porte essentiellement sur ce que les énoncés peuvent vouloir dire, du vouloir-dire, de ce qui pousse à dire ou de ce qu'on fait en disant.

Les travaux actuels portant sur l'avènement du langage chez l'enfant prennent en compte les racines corporelles (non-verbales) qui précèdent la mise en place de la communication verbale proprement dite, et qui l'accompagnent comme une ombre tout au long de la vie.

La communication non verbale se manifeste en général à l'insu du locuteur et ne constitue pas de ce fait une activité objectivable.

Elle devrait cependant faire partie des contenus de la formation initiale dans le sens d'une sensibilisation à cette dimension de la communication.